

FORMULE GÉLIFIÉE
Haute résistance

ECOLABEL EUROPÉEN

Eu Ecolabel :
FR/044/011
Pour utilisation
en extérieur



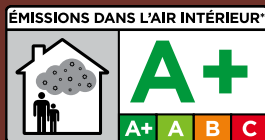
■
Aqua sans odeur

■
Très haute résistance
au climat marin

■
Aspect brillant

■
Tenue exceptionnelle
aux intempéries et
aux rayons UV

■
Très haut pouvoir
garnissant



Vernis Marin



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Le VERNIS MARIN BLANCHON de consistance géllifiée, est particulièrement recommandé pour le vernissage des boiseries verticales soumises à l'atmosphère marine et aux climats extrêmes.
- Ses résines Aqua-Polyuréthanes en phase aqueuse de très hautes performances, synergisées par un agent anti-UV particulièrement efficace, offrent des résultats remarquables dans les conditions climatiques les plus rudes sur huisseries extérieures et ouvrages supérieurs de bateaux, boiseries, etc.
- Ses performances techniques et sa formulation répondent aux critères écologiques les plus sévères (écolabel européen).
- Existe 2 aspects brillants : incolore et incolore doré.

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- La surface du bois sera parfaitement propre, sèche et exempte de traces de cire, vernis, peinture, lasure ou autres corps gras. Poncer et dégraisser (DILUANT SYNTILAC® BLANCHON ou acétone) si besoin.
- Dépoussiérer soigneusement.
- Éliminer les vernis craquelés avec les DÉCAPANTS BÂTIMENT 10' BLANCHON LIQUIDE ou GÉLIFIÉ. Proscrire l'utilisation de laine d'acier.
- Si nécessaire, appliquer le produit de traitement insecticide-fongicide TRAIT'PLUS® MU BLANCHON. Sur bois contaminés, gratter, nettoyer puis traiter le bois avec un produit de traitement adapté.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Prêt à l'emploi, ne pas diluer.
- Bien agiter l'emballage avant l'emploi puis reposer quelques instants pour que le VERNIS MARIN reprenne sa consistance géllifiée. Ne pas utiliser à une température inférieure à 12°C et une humidité relative de plus de 85% (en respect du D.T.U. en vigueur) ; ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 10%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Arrondir légèrement les angles vifs des menuiseries extérieures, pour obtenir un enrobage parfait du bois par le VERNIS MARIN.
 - Application à la brosse ou au pinceau : en 3 couches (4 sur bois particulièrement absorbants ou sur des ouvrages soumis à des conditions climatiques sévères).
 - Pour tous les travaux classiques à l'intérieur : appliquer 2 couches.

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement :
 - Essorer soigneusement le matériel après application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.
 - Il conviendra de s'adresser aux autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Blanchon

Vernis Marin

SÉCHAGE

- Séchage hors poussières : 1 heure environ.
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 3 heures, dans des conditions normales.
- Séchage "à cœur" : 48 heures, dans des conditions normales.

RENDEMENT

- 12 m² au litre par couche.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.

ENTRETIEN ET RÉNOVATION

- Le VERNIS MARIN est rénovable par lui-même. Un léger dépolissage (papier abrasif fin) est impératif. Après dépolissage, appliquer 2 couches.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	VERNISSEMENT DE HAUTE QUALITÉ, POUR LA PROTECTION DES BOIS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS DANS LES AMBIANCES MARINES
TYPE DE RÉSINES	Aqua-Polyuréthanes thixotropantes en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,03 (à 20°C, selon NFT 30020)
VISCOSITÉ	600 centipoises environ (BROOKFIELD T4)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
PIGMENTATION ANTI-U.V	Absorbeurs d'U.V.
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	3 heures, dans des conditions normales d'utilisation.

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en Décembre 2017.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

50, 8^{ème} Rue - CS 60019
69800 SAINT-PRIEST CEDEX
Tél. 04 72 89 06 06 – Fax : 04 37 54 24 21
Export Lines: Tél. : + 33 (0) 472 89 06 09
Fax : + 33 (0) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON SAS - Société par Actions Simplifiée au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z

e-mail : blanchon@blanchon.com - Site internet : www.blanchon.com